

CONVOCAATION

Cher.e Adhérent.e

Vous êtes cordialement invité(e) à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le :

**VENDREDI 22 MARS 2024 à 16 h (accueil à partir de 15h30)
Salle du Pavillon, 5 impasse de l'Héritan à MACON**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Ordre du jour : 1 - Comptes rendus, moral et financier

2 - Approbation des comptes

3 - Rapport d'activité 2023

4 - Rapport d'orientation 2024

5 - Renouvellement des membres sortants du Conseil d'Administration. Les actes de candidature doivent être adressés à la Présidence, au siège social, **HUIT** jours au moins avant l'Assemblée Générale.

6 - Questions diverses : celles-ci devront être adressées, par les adhérents, au siège social. avant l'Assemblée Générale

7 – INFORMATION – DEBAT - « Accès aux soins en Saône-et-Loire »

Dans l'impossibilité d'assister à cette rencontre, veuillez remettre à un autre adhérent le pouvoir ci-dessous (3 pouvoirs maximum par personne) ou le retourner **signé** au siège.

Le Conseil d'Administration

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration se compose de 19 membres.

Après l'Assemblée Générale du 22 MARS 2024.

8 postes à pourvoir, 3 membres sont renouvelables.

Il est donc fait appel aux candidatures pour pourvoir les postes vacants.



UFC Que CHOISIR 71
2 Rue Jean Bouvet
71000 MACON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 MARS 2024

POUVOIR

Je soussigné (e) (nom prénom)

Adhérent(e) n° délègue mes pouvoirs à M.

Pour assister à l'Assemblée générale et prendre en mon nom toute décision qu'il appartiendra.

A le

Signature

Faire précéder la signature de la mention manuscrite "bon pour pouvoir »